



Liberté, égalité, fraternité et enseignement. Depuis 1905.

Le SNALC, 2^{ème} syndicat du second degré de l'académie d'Orléans-Tours

► Communiqué de presse

Pour la première fois lors des élections professionnelles 2022, une Commission administrative paritaire académique (CAPA) unique rassemble tous les corps enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré : conseillers principaux d'éducation ; professeurs agrégés, certifiés, de chaire supérieure, d'éducation physique et sportive, de lycée professionnel, psychologues de l'éducation nationale... Les résultats de ces élections ont été connus ce vendredi 08 décembre aux alentours d'1 heure du matin dans notre académie.

Le SNALC devient le 2^{ème} syndicat du second degré de l'académie d'Orléans-Tours par le nombre de voix à cette CAPA, alors qu'il a beaucoup moins de moyens que ses concurrents, largement subventionnés. Le SNALC Orléans-Tours remercie tous les collègues qui lui ont apporté leurs suffrages, notamment ceux qui ont dû surmonter les défaillances de la procédure électorale (identifiants improbables, codes non reçus...) pour pouvoir voter.

Ce vote des collègues témoigne de leur confiance dans le SNALC et ses valeurs : indépendance vigoureuse vis-à-vis des partis politiques, défense de la liberté pédagogique, priorité à la revalorisation financière de nos métiers, recherche de solutions par un dialogue ferme mais respectueux avec l'administration...

Il témoigne enfin de la confiance accordée à notre équipe académique dans sa défense personnalisée de ses adhérents. Durant les 4 années qui viennent, le SNALC Orléans-Tours fera tout pour être digne de cette confiance.

Vierzon, le 10 décembre 2022

Contact : François TESSIER, Président académique du SNALC
snalc.orianstours@wanadoo.fr

06 47 37 43 12

info@snalc.fr - www.snalc.fr

Indépendant ► Laïc ► Humaniste ► Progressiste ► Sans compromission